



09131-470 Pantalon avec poches flottantes

MASCOT® SAFE COMPETE

171

82C44	82C45	82C46	82C47	82C48	82C49	82C50
82C51	82C52	82C54	82C56	82C58	82C60	82C62
82C64	82C66	90C44	90C45	90C46	90C47	90C48
90C49	90C50	90C51	90C52	90C54	90C56	90C58
90C60	90C62	90C64	90C66			



- Le traitement de surface repousse la saleté et garantit ainsi une excellente visibilité.
- Triples coutures ultra-résistantes sur les jambes et l'entrejambe pour prolonger la durée de vie du produit.
- Pattes-outils des deux côtés du vêtement.
- Poches flottantes avec poches spéciales pour clous, vis et embouts de tournevis.
- Poche genouillères avec insertion des genouillères par le bas pour ne pas accumuler la saleté.

Technique

Tissu fluoescents avec bandes rétroréfléchissantes. Le traitement de surface rend votre vêtement moins salissant. Bicolore. Coutures triples sur les jambes et dans l'entrejambe. Passants de ceinture. Patte-outils de chaque côté de la taille. Braguette zippée. Poches flottantes avec renforts. Poches latérales. Poches arrière renforcées - dont une sous rabat et avec fermeture par bande auto-agrippante. Porte-marteau réglable. Poche cuisse compartimentée, avec rabat et fermeture par bande auto-agrippante réglable. Poche mètre pliant. Poche cuisse pour le téléphone, avec rabat et fermeture réglable par bande auto-agrippante. Poches stylo. Poches genouillères. Double certification compatible avec le modèle de genouillères larges selon la norme EN 14404-3.

Utilisateur



Matériau principal / Matériau supérieur

65% polyester/35% coton

310 g/m²



Twill. Trempage interdit. Laver séparément. Ce produit est certifié pour conserver ses propriétés avec jusqu'à 50 lavages domestiques ou 50 lavages industriels. Le traitement anti-salissures est réactivé lors du séchage par tambour conformément aux instructions de lavage.

Catégorie de lavage industriel B1

Certifications



- OEKO-TEX® STANDARD 100
- EN ISO 20471 - classe 2
- Hi-Vis groupe Y

Logo

Ce produit est certifié avec un maximum de transferts/logos : 0,1400m². Cette surface approuvée de logos ne doit pas être excédée. Les logos placés respectivement à l'avant et à l'arrière doivent représenter au maximum 50% de la surface totale de logo, afin que la certification EN ISO 20471 reste valable. Attention : la zone indiquée ne sert qu'à indiquer l'espace disponible pour le placement du logo. Afin de maintenir la classification du vêtement conformément à la norme EN ISO 20471, les instructions concernant la taille du logo doivent être respectées.

Emplacement logo:

- Logo sur vêtement de travail. Poche arrière gauche. Max 10x5 cm/3,9x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Poche arrière droite. Max

10x5 cm/3,9x1,9 pouces

- Logo sur vêtement de travail. Vertical sur cuisse gauche, se lit de bas en haut. Max 15x5 cm/5,9x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Horizontal sur cuisse gauche. Max 9x5 cm/3,5x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Vertical sur cuisse droite, se lit de haut en bas. Max 15x5 cm/5,9x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Horizontal sur cuisse droite. Max 9x5 cm/3,5x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Horizontal sur mollet gauche. Max 12x6 cm/4,7x2,3 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Horizontal sur mollet droit. Max 12x6 cm/4,7x2,3 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Emplacement spécial. Nous contacter pour convenir d'un accord